

*ASSOCIATION DÉFENSE « CHAPRAIS – ROTONDE »*

----- Association Loi 1901 -----

28 D, Rue de la Rotonde -25000 BESANÇON

contact téléphonique : 03 81 50 60 07

[www.chapraisrotonde.fr](http://www.chapraisrotonde.fr)

[association@chapraisrotonde.fr](mailto:association@chapraisrotonde.fr)

Mesdames LAMY et BENETRUY  
Co-présidentes,  
Conseil de quartier CHAPRAIS CRAS  
Mairie de Besançon  
2, Rue Mégevand  
25034 BESANCON Cedex

Besançon le 04 mai 2007

**Objet : Notre participation aux travaux  
Du conseil de quartier.**

Mesdames,

Nous avons été très surpris de constater que le conseil de quartier des Chaprais/Cras n'avait déposé aucune contribution lors de l'enquête publique de fin d'année 2006 concernant le projet local d'urbanisme (PLU) de la ville de Besançon.

Une commission urbanisme avait pourtant élaboré des propositions qui n'ont pas été adressées aux commissaires enquêteurs.

Certes cette commission a été dissoute, mais les propositions auraient pu être transmises.

De même, nous sommes surpris de constater que le panneau d'affichage du conseil de quartier, rue de Belfort (angle rue Chopard / rue de Belfort) comporte des informations dépassées, en l'occurrence, l'enquête publique sur le projet de PLU terminée depuis décembre 2006.

Il serait plus judicieux d'indiquer que les conclusions de cette enquête sont consultables en mairie !

De plus, les statuts des conseils de quartier permettent d'inviter aux réunions de travail, des associations représentatives du quartier.

Il en est ainsi au conseil de Palente où les associations concernées sont invitées.

Notre association créée depuis 1998, compte plus de 90 adhérents à jour de cotisation, elle distribue un bulletin d'informations et dispose d'un site web consacré au quartier.

A l'heure où le dialogue semble renoué entre notre association et la municipalité, nous souhaitons donc être invités es-qualité à vos réunions, dans le respect de l'indépendance et du rôle de chacun.

Les habitants du quartier ne pourront qu'y gagner en matière d'amélioration du cadre de leur vie.

Nous vous en remercions par avance, et vous prions d'agréer Mesdames, l'expression nos sentiments les meilleurs.

Le président  
Jean-Claude Goudot